



Dossier de presse

Mai 2024

Depuis 1954, Astural accueille et accompagne des enfants et des jeunes qui rencontrent dans leur développement des difficultés si grandes qu’eux-mêmes et leurs familles ne peuvent surmonter seuls.

Association à but non lucratif, Astural est active dans l’éducation spécialisée depuis 70 ans. Forte d’une équipe de quelque **300 collaboratrices et collaborateurs**, elle joue souvent un rôle pionnier en s’efforçant d’adapter ses prestations aux besoins changeants de la société. De fait, elle a créé **treize structures** de petite taille, aptes à répondre à des besoins éducatifs spécifiques pour des filles et des garçons de 0 à 18 ans. Aujourd’hui, elles prennent en charge **près de 1300 bénéficiaires** chaque année.

L’Astural **collabore étroitement avec les services de l’État de Genève** (Département de l’instruction publique, de la formation et de la jeunesse) qui reconnaît et soutient ses activités dans le cadre d’un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans (le contrat en cours couvre les années 2022 à 2025). De même, l’Office fédéral de la Justice participe au financement des espaces de vie pour adolescent·e·s.

>Missions

Organisme genevois, Astural accompagne des enfants et des jeunes en difficulté, notamment dans leur développement psychologique et social.

Elle a pour objectif, dans la mesure du possible, de favoriser leur intégration dans un parcours de scolarité ou de formation ordinaire ou de les accompagner dans la définition d’un projet professionnel.

>Approche et pédagogie

Les différentes structures d’Astural développent chacune leur concept de prise en charge. Ainsi émergent des réponses créatives, adaptées aux problèmes spécifiques posés par les enfants et les jeunes qu’elles accueillent.

Toutes partagent une approche systémique qui intègre notamment les parents et les proches dans le processus d’accompagnement.

>Structures adaptées

Astural gère des unités de petite taille répondant de manière souple à la diversité des besoins éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques des enfants et des jeunes qui leur sont confiés.

Astural - Secrétariat général

Avenue de Thônex 17A, 1226 Thônex – 022 343 87 00 - www.astural.org

Contacts médias : Sébastien Bourqui, PRagmatik Communication
sbourqui@pragmatik-communication.ch – 076 380 61 59

L'association Astural en bref

Activités	Action dans les domaines thérapeutiques et éducatifs, auprès d'enfants et d'adolescents rencontrant des difficultés importantes dans leur développement, notamment psychologique et social.
Institutions	<p>Pédagogie spécialisée - 5 externats pédago-thérapeutiques Arc-en-Ciel (Bouchet) Horizon (Seujet) La Châtelaine (Vernier) Helios (Carouge) Petits Pas dans les Bois (Confignon)</p> <p>Éducation spécialisée - 3 lieux de vie Centre de Chevrens (Anières) - foyer <i>Lieu de vie pour adolescents+</i> Kalon (Thônex) et appartement des Acacias <i>Lieu de vie pour adolescentes</i> Horaé (Thônex)</p> <p>Préqualification professionnelle - 3 lieux de formation Ateliers ABX (Vernier) Parcours A2Mains (Thônex) Centre de Chevrens (Anières) - formation</p> <p>Prestations itinérantes – 2 organismes SEI : Service éducatif itinérant ASPAD - Accompagnement et soutien parental à domicile</p> <p>Médiation – 1 organisme AMPM - Antenne de médiation et prévention avec des mineurs</p>
Personnel	300 collaborateur-trices
Charges	env. CHF 26 Mio (2023)
Ressources	Subventions communales, cantonales et fédérales Fonds privés provenant de donations*, souscriptions et campagnes financières.

**Les dons peuvent être affectés ou non à l'une des structures. Ils permettent d'attribuer des parrainages à des enfants dans le cadre d'activités dont les parents ne peuvent assumer les frais, développer de nouveaux projets hors du contrat de prestations avec l'État ou être investis dans des équipements.*

Secrétaire général Philippe Bossy
Siège Avenue de Thônex 17A, 1226 Thônex
Tél. : 022 343 87 00 / Courriel : sec.gen@astural.org / www.astural.org

Comité (au 31.12.2023)

Françoise Tschopp*, Présidente	Francine Novel, Vice-présidente
Gabriella Bardin Arigoni	Dominique Barbuzzi
Jennifer Conti	Esther Dubath Bouvier
Cédric Giauque*, Trésorier	Mauro Mercolli
Antoine Muller*	Pierre Nicollier
Sandrika Luce Scheftsik	Lydia Schneider Hausser

**représentant.e.s de l'association au Conseil de fondation*

Fondation Astural Créée en 1990, la Fondation Astural est un organisme auxiliaire au service de l'Association Astural : la première a pour but de soutenir, promouvoir et rendre possible les activités de la seconde. Le but de la Fondation est de mettre à disposition, gérer voire développer le patrimoine immobilier de l'Astural, obtenu notamment par des dons et des legs.

Approche et pédagogie

L'organisation de l'Astural s'articule autour de valeurs qui animent les relations avec ses collaborateurs, les familles, les enfants et les jeunes qu'elle accueille. Parmi elle figurent le respect de chacun dans sa spécificité, le soutien au développement des potentialités et de la créativité, l'engagement de la responsabilité individuelle et collective.

>Pédagogie

Dans chaque structure de l'Astural, la direction et l'équipe de professionnels définissent un projet éducatif et en assurent l'application et la mise à jour. Cependant, toutes ces unités partagent des valeurs et des références communes.

L'Astural s'est emparée très tôt des concepts du courant systémique, arrivé à Genève dans les années 70. Ils trouvent notamment leur expression dans le travail avec les familles et la prise en compte du contexte : chaque structure accorde une attention particulière au travail de réseau qui implique toutes les personnes concernées (professionnels et proches) par la situation des enfants et des adolescents pris en charge.

Ce socle détermine les actions mises en œuvre : approche centrée sur la solution, dynamique de groupe, pédagogie spécialisée, socioéducative, thérapeutique à visée systémique, pédagogie par projet individuel, médiation et travail de réseau. Chaque structure de l'Astural décline son projet institutionnel en explicitant son positionnement face à ses approches, en précisant le cadre de ses activités et les moyens alloués. Elles mettent au centre de leurs interventions les dimensions individuelles et collectives.

>Des expertises et des champs d'intervention multiples

Astural veille à proposer des prestations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques de qualité en évolution avec les besoins de prise en charge actuels. L'offre d'Astural s'adapte, soit par l'ajustement des outils existants, soit par la création de nouvelles formes de prise en charge. Ensemble, ses collaborateurs disposent de solides compétences constituant des pôles d'expertise concernant...

- L'éducation précoce spécialisée
- La pédagogie et l'enseignement spécialisé
- L'éducation spécialisée
- L'insertion socioprofessionnelle
- La médiation et la prévention auprès des mineurs
- Les prestations à domicile.

Structures

Outre le siège de son secrétariat général installée à Thônex depuis fin 2023, l'Astural déploie ses activités et ses interventions dans et depuis treize structures réparties dans le canton

>Externats pédago-thérapeutiques

L'Astural est dotée de cinq unités pédago-thérapeutiques fonctionnant sur un modèle d'externat. Elles accueillent des enfants et des adolescents présentant des difficultés dans leur développement.

Orientés vers l'une des institutions par les services de l'Office médico-pédagogique et du Secrétariat à la scolarité spécialisée, ces enfants et adolescents peuvent souffrir de troubles de la personnalité et présenter une grande vulnérabilité dans leurs relations à autrui. Le programme pédago-thérapeutique est constitué de soins et d'activités encadrés par une équipe pluridisciplinaire - éducateur-riche-s, enseignant.e.s spécialisé.e.s, logopédistes, psychomotricien-nes, psychologues, pédopsychiatres, etc. – et donne un rôle prépondérant aux liens avec la famille et les proches. Une direction de proximité est à la tête de chacune de ces structures.

- 1) **Au Seujet, Horizon accueille seize enfants de 4 à 8 ans** qui n'ont pas trouvé leur place dans une scolarité « ordinaire ». L'accompagnement a pour objectif d'éveiller et de soutenir leur développement, afin de les mener si possible vers une réinsertion scolaire et sociale. Les matinées sont consacrées aux apprentissages scolaires auxquelles s'ajoutent de nombreuses activités connexes.
- 2) **À la Servette, Arc-en-Ciel s'occupe de seize enfants de 4 à 8 ans.** Son équipe assure une prise en charge globale interdisciplinaire en petits groupes ainsi qu'un accompagnement individualisé en fonction des besoins et potentialités des enfants. Il vise à éveiller et soutenir le développement et l'autonomie de l'enfant ainsi que ses relations au monde extérieur.
- 3) **La Châteline à Vernier propose dix places pour des enfants de 7 à 13 ans** dont les troubles de la personnalité et du comportement entraînent des difficultés au niveau de leur scolarité, de leur intégration sociale et de leur vie affective. Des activités stimulant les capacités d'apprentissage sont proposées le matin en petits groupes par le biais d'activités scolaires alignées sur le *Plan d'études romand* adaptées au rythme et aux capacités de chacun. L'objectif principal de la prise en charge est de poursuivre leur développement intellectuel, affectif et social.
- 4) **À Carouge, Helios encadre douze adolescents de 12 à 15 ans,** présentant des troubles d'ordre social, comportemental, psychique, parfois mental, pour qui le rythme d'apprentissage et les infrastructures usuelles ne sont plus adaptées. L'équipe pluridisciplinaire est renforcée notamment par une art-thérapeute, un professeur d'aïkido ainsi que des moniteurs de natation et de sport. Ensemble, ils contribuent au développement global du jeune, sur les plans affectif, physique, social et cognitif. Elle tend à l'orienter vers un centre de formation professionnelle adapté ou une autre structure de préformation.
- 5) Créé récemment, le **dispositif Petits Pas dans les Bois (PPB)** est destiné aux enfants du cycle élémentaire (1P-4P, soit 4 à 8 ans) qui ont besoin d'un soutien. Ils sont accueillis durant les temps scolaires afin de transformer leur rapport au monde de l'école et aux apprentissages, en s'appuyant sur la pédagogie par la nature et des approches telles que la médiation animale et les thérapies par le mouvement.

PPB assure également une co-prestation avec le *Service éducatif itinérant*, en alternant des moments au sein du dispositif avec d'autres dans l'école de quartier de l'enfant. Il bénéficie alors de l'accompagnement

d'un éducateur. L'équipe de Petits Pas dans les Bois assure aussi de fréquentes interventions au domicile de la famille.

> Éducation spécialisée et lieux de vie

- 1) **Le Centre de Chevrens (Anières) accueille des adolescent-e-s de 14 à 18 ans** qui traversent des difficultés importantes dans leur développement personnel. Son **Foyer éducatif** accompagne les jeunes dans leur insertion sociale, familiale et scolaire, les aide à devenir responsables et les prépare à l'autonomie. Il met également à disposition quatre places en appartement individuel « de progression », destinées à des jeunes majeurs en phase d'insertion professionnelle.
En outre, depuis 2023, quatre studios « de suite » sont à disposition de jeunes majeurs qui quittent le foyer. Ces logements individuels, lieux de transition, représentent une étape qui les aide à se projeter positivement vers l'avenir.
N.B. : le Centre de Chevrens est également un centre de formation (cf. ci-après).
- 2) **À Thônex, le Lieu de vie pour adolescents+ Kalon accueille huit adolescents de 14 à 18 ans** (placés par le SPMI ou un tribunal), rencontrant des difficultés personnelles, familiales, scolaires ou judiciaires. Les activités scolaires ou professionnelles se déroulent à l'extérieur. Le temps du placement doit permettre au jeune et à sa famille (intégrée au processus d'accompagnement) de retrouver une certaine harmonie, en lien avec leur environnement social.
Quatre studios « de suite » sont également à disposition de jeunes majeurs, pour les aider à se projeter.

Antenne de Kalon, **l'appartement des Acacias est une structure dite « de progression »**. Il accueille sept jeunes de 16 à 18 ans qui suivent une scolarité, un apprentissage ou une activité. Dans ce cadre, ils sont soutenus dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets vers l'autonomie.
- 3) **Également à Thônex, le Lieu de vie pour adolescentes Horaé dispose de huit places en lieu de vie et de quatre studios de progression pour des jeunes filles de 14 à 18 ans**, en difficulté personnelle avec leurs familles, leur formation, les règles sociales ou la justice. Si un encadrement est assuré de jour comme de nuit, elles sont autonomes dans les actes de la vie quotidienne et intégrées à des lieux de formation externes. Les placements s'effectuent généralement à la demande du service de protection des mineurs (SPMI) ou des tribunaux.

>Les lieux de formation / préqualification professionnelle

- 1) **Les Ateliers ABX à Vernier sont composés de trois sections professionnelles distinctes : charpente, menuiserie et construction métallique.** Ensemble, ils peuvent accueillir vingt adolescent-e-s de 15 à 18 ans, en rupture sociale, scolaire ou professionnelle et n'ayant pu terminer leur formation.

Encadrés par des maîtres socioprofessionnels, les jeunes y construisent un projet professionnel en suivant une formation certifiante. Ils seront stimulés dans la prise de conscience de leurs ressources et accompagnés dans leur rencontre avec les obligations et les attitudes inhérentes au monde du travail. Dans ce cadre, ils seront valorisés, prendront peu à peu confiance en eux et renforceront leur estime d'eux-mêmes.
- 2) Le **parcours A2Mains est composé de deux entités distinctes et complémentaires : un lieu pouvant accueillir huit jeunes filles à Thônex et un autre proposant huit places à des garçons à Vernier, tous**

âgé·e·s de 14 à 18 ans, fragilisé·e·s par des échecs scolaires et des ruptures les empêchant de formuler et de mener à bien un projet professionnel ou de formation.

Par le biais de travail en ateliers, d'expériences dans la nature, de stages en entreprises et de stimulation à l'apprentissage, le Parcours A2Mains les aide à développer leur savoir-être et leur confiance en eux et en l'adulte. Il favorise la prise de conscience de leurs ressources et de valeurs telles que la solidarité, l'intégrité, le respect de soi-même et des autres.

- 3) Reconnu comme dispositif externe du DIP, le **Centre de formation de Chevrens** (Anières) peut accueillir douze adolescents·es de 14 à 18 ans qui souhaitent intégrer une formation préqualifiante. Son accompagnement s'articule autour de trois axes : l'entreprise sociale (horticulture / paysagisme et cuisine), l'enseignement spécialisé et l'orientation professionnelle.

Le Centre de Chevrens est le seul lieu sur le canton de Genève qui propose une offre de formation pouvant, si nécessaire, être associée à un hébergement éducatif pour adolescent·e·s en situation de vulnérabilité (cf. *Éducation spécialisée et lieux de vie*).

>Prestations itinérantes

- 1) Le **Service éducatif itinérant (SEI)** propose des interventions régulières à domicile, dans les crèches et les jardins d'enfants, pour le **suivi d'enfants de 0 à 6 ans, en situation de handicap** d'une part (déficience, troubles du comportement, retard de développement) **ou considérée à risques** (situations familiales difficiles). Le Service dispose de quatre antennes (Grand-Saconnex, Carouge, Servette et Thônex).
 - Les psychologues interviennent dans le **dispositif Petite Enfance**, réparti entre le *pôle Domicile* pour les enfants à besoins éducatifs particuliers et les enfants à risques ainsi que le *pôle Antenne* qui répond aux demandes des professionnel·le·s des crèches et jardins d'enfants.
 - Des éducateur·rice·s et enseignant·e·s nommés *Intervenant·e·s Scolaires en Education Précoce Spécialisée* (ISEPS), dispensent leurs prestations dans le **dispositif École** qui soutient les enfants à besoins particuliers lors de la transition préscolaire/scolaire et lors de leurs entrée en scolarité régulière.
- 2) **L'ASPAD - Accompagnement et soutien parental à domicile** est dédié aux familles traversant une période de fragilité et de vulnérabilité, en lien avec les comportements de leur enfant ou adolescent·e de 4 à 18 ans, diagnostiqué·e avec une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme. Il soutient plus de 50 familles par année dans la mise en place de stratégies éducatives, pédagogiques et thérapeutiques, permettant d'éviter la détérioration des situations, de se projeter dans l'avenir et de valoriser leurs compétences parentales. Les suivis sont effectués au domicile des familles.

>Médiation

- 1) **L'AMPM - Antenne de médiation et de prévention avec des mineurs** intervient dans des situations de crise ou de conflit qui peuvent porter préjudice à la sécurité et au développement d'un enfant ou d'un·e jeune. L'objectif est de renouer le dialogue, de mieux prendre en compte les besoins et priorités de chacun·e et de négocier les règles permettant de vivre ensemble.

L'AMPM accompagne également les mineur·e·s impliqué·e·s dans la commission de délits, ainsi que les personnes impactées par ceux-ci, dans la recherche d'accords satisfaisants. Plus de 280 familles et jeunes sont accompagnés annuellement.

Historique

1954 : fondation

Constituée en association, Astural connaît un développement parallèle à celui de l'éducation spécialisée et de la formation professionnelle dans ce domaine. Au fil du temps, elle engage des professionnels formés pour mener à bien des missions de plus en plus spécifiques.

Dès 1957, mise en place de centres d'accueil

À ses débuts, l'Astural est surtout appelée à faire face à des situations d'urgence et à trouver des familles d'accueil pour placer des jeunes retirés à leurs parents.

L'évolution conduit à la création de foyers gérés par des professionnels et à soutenir l'insertion socio-professionnelle (Chevrens devient notamment un centre de préapprentissage dès 1963).

La prise en charge s'adapte au développement de l'éducation spécialisée ; des approches innovantes permettent de s'adapter aux nouveaux besoins.

1963 : Secrétariat général

Astural se dote d'un Secrétariat général pour coordonner et superviser les projets, les créations et l'exploitation des institutions. Il assure également les relations avec les services de l'État de Genève et de la Confédération ainsi qu'avec les nombreux organismes partenaires.

Dès 1969, développement de la prévention et des externats pédago-thérapeutiques

La prévention s'impose afin de traiter les troubles du comportement dès l'âge de 3-4 ans : Astural crée **des externats pédago-thérapeutiques au sein desquels travaillent des équipes pluridisciplinaires**, en relation avec les familles, afin de favoriser à terme l'insertion des enfants dans un cursus scolaire ordinaire.

La prise en charge des 0-4 ans est différente : après détection de difficultés de développement, un psycho-pédagogue intervient à domicile et collabore avec les parents – une approche développée par le Service éducatif itinérant (SEI).

1954 L'Association du tuteur général (Astural) est créée par Raymond Uldry.

1956 Acquisition d'une villa à Thônex ainsi que d'une maison et d'un terrain à Chevrens (Anières) grâce à des dons.

1957 Inauguration du **Centre d'accueil et de loisirs de Chevrens**
Ouverture de l'**îlot de Thônex** et de l'**îlot Aurore** (Confignon) ; chacun accueille six enfants (4-13 ans).

1958 Ouverture de l'**îlot d'Aire**, pour six jeunes filles de 18 à 20 ans.

1960 Ouverture de l'**îlot des Acacias** pour six apprentis et du **foyer de Bernex** pour huit adolescentes.

1961 Ouverture d'un **centre d'accueil et d'observation pour jeunes filles à Vernier**.

1962 Création du **Foyer de l'Arc-en-Ciel** aux Acacias (accueil d'urgence d'enfants de 6 mois à 15 ans).

1963 Création du **Secrétariat général**
Le centre de Chevrens devient un internat de préapprentissage.

1966 L'îlot de Thônex devient un foyer de semi-liberté.

1967 Création de l'**îlot du Lignon** pour huit garçons de 11 à 14 ans.

1969 L'îlot d'Aire devient un foyer de semi-liberté pour jeunes filles ; le foyer Arc-en-Ciel devient un internat pédago-thérapeutique pour les 3-6 ans.

1971 L'îlot du Lignon devient un foyer pour jeunes filles.

Création du **foyer de la Servette**.

1974 Arc-en-Ciel devient un externat

1975 Le foyer d'Aire déménage à Châtelaine.

1975 Création de l'externat **Horizon**.

1980 Astural reprend le **Service Éducatif Itinérant** créé en 1969.

Dès 1987, soutien à l'insertion professionnelle

Pour favoriser l'insertion socio-professionnelle de jeunes qui ne sont pas placés en internat, l'Astural se dote d'un lieu d'expérimentation ressemblant à une entreprise : ainsi naît l'Atelier abc.

Avec l'évolution des besoins et des dispositions légales, **les outils de prise en charge se développent**. L'offre d'Astural s'adapte, soit par l'ajustement des méthodes existantes, soit par la création de nouvelles démarches.

2008 : premier Contrat de prestation liant l'État de Genève et Astural

La fin des années 90 est marquée par les difficultés budgétaires de l'État de Genève ; la recherche d'économies passe par la réorganisation du secteur socio-éducatif spécialisé.

Alors que les subventions ne couvrent plus les charges de l'Astural, des solutions d'urgence sont mises en place. La situation ne s'éclaircit qu'avec la mise en place d'un **premier Contrat de prestations** établi avec l'État de Genève.

Dès 2022 : innovation par les activités nomades

Un constat : nombre de familles qui ont besoin d'être aidées ne vont plus chercher cette aide.

L'Astural répond à cette tendance de fond avec l'ASPAD - **Accompagnement et soutien parental à domicile** dédié aux familles qui traversent une période de vulnérabilité liée aux particularités de leur enfant ou adolescent avec une déficience intellectuelle (DI) et/ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Quant à l'école **Petits Pas dans les Bois** (PPB), elle accueille des enfants de 4 à 8 ans afin de transformer leur rapport au monde de l'école et aux apprentissages, en s'appuyant sur la pédagogie par la nature. Le dispositif collabore avec le SEI afin d'intégrer un accompagnement au domicile de la famille et dans l'école de quartier de chaque enfant.

- 1987 L'atelier bois de Chevrens devient **l'Atelier abc** et propose quatre places de préformation en charpenterie.
- 1990 Le foyer de Châtelaine devient un externat (7-12 ans).
Création de la Fondation Astural à qui sont confiés les immeubles propriété de l'Astural.
- 1991 L'Atelier abc passe à 8 places.
- 1993 Élargissement des mandats du SEI avec la création de l'Antenne du dispositif Petite Enfance
- 1996 Le foyer du Lignon devient un externat (adolescents de 13 à 18 ans).
- 1996 Extension de l'Atelier abc à 12 places.

- 1997 Des déficits répétés remettent en cause les activités de l'Astural.
- 2003 Élargissement des mandats du SEI avec le pôle enfants à risques.
- 2010 Création de **l'Antenne de médiation**.
- 2012 **Parcours A2mains**.
- 2014 Troisième contrat de prestations (quadrinial pour la première fois).
- 2017 Élargissement des mandats du SEI avec la création du dispositif école
- 2022 Création de l'école spécialisée Petits Pas dans les Bois, rattachée au Service Éducatif Itinérant
- 2022 Création de l'ASPAD avec l'Office Médico-Pédagogique
- 2023 Inauguration à Thônex d'un nouveau bâtiment où s'installent :
 - le Secrétariat général
 - le lieu de vie **Horae** qui accueille huit jeunes filles (14-18 ans) et propose quatre studios pour mineures
 - le lieu de vie **Kalon** et ses quatre studios pour l'accueil de huit garçons (14-18 ans)
 - une nouvelle antenne du SEI.
- 2024 **Astural célèbre ses 70 ans Inauguration à la Servette** de nouveaux locaux avec :
 - l'externat **Arc-en-ciel**
 - une nouvelle antenne du SEI.